

LA DYNAMIQUE SPATIALE DE L'ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

Sous la direction de

G. B. Benko
Université de Panthéon-Sorbonne

Couverture : Calder, fond jaune et bleu, 1949 © Adrien Maeght, ADAGP, Paris, 1990

© Éditions de l'Espace Européen
La Garenne-Colombes, France.
Tous droits réservés pour tous pays.
Toute reproduction, même partielle, par
quelque procédé que ce soit, est interdite.
Dépôt légal décembre 1990
ISBN : 2-7388-0076-9 ISSN : 1155-410X

Éditions de l'Espace Européen
89 rue Sartoris
F-92250 La Garenne-Colombes
Tél. : (1) 47 82 97 32

1990

4. LE NATIONAL ET LE RÉGIONAL : QUELLE AUTONOMIE FACE À LA CRISE CAPITALISTE MONDIALE ?

Alain LIPIETZ

LE NATIONAL ET LE RÉGIONAL : QUELLE AUTONOMIE FACE À LA CRISE CAPITALISTE MONDIALE ?

Une quinzaine d'années après le déclenchement de ce que de nombreux auteurs s'accordent à identifier comme la "crise générale du modèle de développement fordiste", une double orthodoxie se dessina en France dans les médias, dans une partie du "courant principal" chez les économistes, et même chez les intellectuels de gauche des pays industrialisés. On peut résumer cette vulgate en deux points.

1. La sortie de la crise passe par une mutation technologique qui requiert pour son développement un cadre d'emblée mondial, quant à la coopération technique et quant aux marchés.

2. La mise en oeuvre de ces technologies et l'accompagnement social de cette mutation requièrent une souplesse, une flexibilité, qui ne peut se réguler qu'au niveau du local.

Dès son émergence, cette vulgate se heurta à une vive (mais très minoritaire) critique de la part de certains secteurs "progressistes".

* Son déterminisme technologiste et économiste, s'il avait l'avantage annexe de bien mettre en lumière la solidarité profonde entre la vulgate marxiste et l'idéologie des "bourgeois conquérants", résultait de toute manière en une acceptation acritique d'un destin de l'Humanité dicté par le mouvement impersonnel d'un "progrès", pourtant orienté par des forces sociales bien particulières.

* L'abandon du cadre national comme instance pertinente du changement social aboutissait à un désarmement général des forces

ouvrières et progressistes qui, malgré les malheureuses prétentions de "l'internationalisme prolétarien", n'avaient jamais trouvé mieux que l'Etat national comme passage obligé du changement (Lipietz, 1985a).

La valeur de ces critiques ne doit pourtant masquer qu'elles débouchèrent souvent sur des formes nationalistes de crispation sur les "acquis sociaux", et sur un rejet des aspirations authentiquement populaires, représentées en particulier par les mouvements régionalistes et écologistes, à se débarrasser d'un Etat perçu comme aliénant, au profit de communautés plus proches de l'individu, plus enracinées dans la conscience d'un destin collectif, et bien souvent opprimées par les décisions de l'Etat national dans la période qui s'achevait. En un mot : une réaction "fordiste de gauche" au dépérissement du "fordisme national autocentré". Cette réaction aboutit évidemment à renforcer ce qu'elle prétendait combattre, en instituant une absurde polarisation (pour le national ou pour le local, pour la fermeture ou pour l'ouverture, pour l'Etat ou pour l'individu...), une partie de la gauche s'identifiant au terme rejeté, non seulement par l'évolution capitaliste dominante, mais aussi par les forces populaires mobilisées naguère contre l'Etat-centraliste-tutélaire voué à la régulation du modèle fordiste.

Nous ne reviendrons pas ici sur les effets politiques et sociaux de cette absurde polarisation dans la conjoncture française des dernières années¹. Le problème est d'une ampleur beaucoup plus générale, et il peut être utile de passer par le détour de la théorie sociale pour le poser dans toute son ampleur, afin de dépasser les crispations dues à des connotations politiciennes trop immédiates et contingentes.

L'article qui suit sera donc résolument théorique, et schématique. Nous proposerons d'abord, à partir d'une réflexion sur l'espace, quelques concepts de base mettant en lumière la spécificité du régional par rapport au national (section I). Nous reviendrons ensuite sur ce que fut le modèle fordiste, dans ses dimensions internationales et interrégionales, et sur les issues recherchées présentement à sa crise (section II). Nous pourrions alors mesurer l'autonomie du national et du régional par rapport aux tendances actuelles à la recherche des diverses issues à la crise (section III). En conclusion, nous évoquerons la pertinence de ces deux instances spatiales dans la recherche d'une issue progressiste à la crise du fordisme.

I. LES RAPPORTS SOCIAUX ET L'ESPACE : QUELQUES DÉFINITIONS²

1. Des modes de production à l'espace en soi.

En dehors des périodes de crise, la routinisation des pratiques sociales se manifeste au théoricien comme une stabilisation de rapports sociaux (Lipietz, 1985c). Toute formation sociale est une structure complexe de rapports sociaux, noués au niveau des instances économiques, politico-juridiques, idéologiques. Elle se présente comme une articulation de combinaisons types de ces rapports, combinaisons que l'on appelle modes de production (capitalisme, petite production marchande, production domestique, féodalisme...). Mais cette articulation n'est pas une combinaison linéaire, une juxtaposition en proportions variables.

D'une part en effet la forme d'existence de chacun des modes est considérablement modifiée par la place que lui réserve la reproduction du mode dominant dans la formation sociale (le capitalisme). D'autre part, le mode de production dominant lui-même compte au nombre de ses conditions d'existence concrètes, dans la formation considérée, la présence des autres modes de production (qui lui "servent" de réserves de main d'oeuvre, de débouché, etc). Si donc chacun des modes de production possède a priori sa propre dynamique de développement, sa propre logique, généralement contradictoire avec celle des autres modes dont l'analyse révèle la présence, la dominance du mode de production capitaliste impose, à l'ensemble son unité, son mode de fonctionnement qui apparaît alors comme cohérent. Enfin, les modalités mêmes de l'articulation doivent être comprises comme un processus, où le mode dominant domine, dissout, intègre les modes dominés selon des phases successives où se modifient les règles de fonctionnement de la totalité sociale.

De cette conception de la structure sociale résulte une conception de la structure spatiale concrète. L'espace socio-économique concret peut lui-même s'analyser en terme d'articulation des spatialités propres aux rapports définis dans les différentes instances des différents modes de production présents dans la formation sociale. En quoi consiste cette

"spatialité" ? Elle n'est rien d'autre que la dimension spatiale de la forme d'existence matérielle que régit le rapport considéré. Elle consiste en une correspondance entre "présence/éloignement" (dans l'espace) et "participation/exclusion" (dans la structure ou les rapport considéré), ou encore entre la distribution des "places" dans l'espace et la distribution des "places" dans le rapport.

Remarquons enfin que les formes du couple "présence/éloignement" ont leur topologie propre, qui dépend du rapport social considéré et même de son développement : on est plus ou moins loin d'une source d'énergie, on peut séparer plus ou moins la conception et l'exécution, mais on est ou en France, ou en Allemagne, quant à la législation sociale. On pourra donc parler par exemple de l'espace économique du mode de production capitaliste, relatif à l'état de la division spatiale du travail, ou de l'espace juridique qui lui est superposé.

Il faut bien comprendre que l'espace socio-économique concret se présente à la fois comme l'articulation des espaces analysés, comme un produit, un "reflet" de l'articulation des rapports sociaux, et à la fois, en tant qu'espace concret déjà donné, comme une *contrainte objective* qui s'impose au redéploiement de ces rapports sociaux. Nous dirons que la société recrée son espace sur la base d'un espace concret, toujours déjà donné, hérité du passé.

Attention ! Si l'espace socio-économique n'est rien d'autre que la dimension spatiale de l'existence matérielle des rapports économiques et sociaux, pourquoi parler de "reflet des rapports sociaux" ? Reflet dans quoi ? Et comment parler d'un "espace-contrainte" au redéploiement des rapports sociaux ?

On touche ici à un problème plus vaste, celui de la reproduction sociale en général. Toute pratique, tout rapport social s'inscrit dans une *totalité concrète toujours déjà donnée*, qui le détermine comme sa condition d'existence, condition qui, pour autant qu'elle est matérielle, a une dimension spatiale. Exemple : la "séparation du producteur de ses moyens de production", la "division du travail", etc. Une fois cette "séparation" obtenue, réalisée physiquement, elle permet au rapport de se reproduire, et par conséquent de la reproduire. Tous les rapports

contribuent à "composer" la réalité sociale, mais chaque rapport suppose la réalité sociale comme une donnée.

L'existence matérielle de la reproduction sociale, en tant qu'elle est reproduction par les rapports sociaux de leur propre condition d'existence, en tant qu'elle n'est pas transformation historique (révolutionnaire ou de longue période) des conditions de l'existence, joue ainsi le rôle d'un "*moule social*" qui détermine les "habitus" (Bourdieu, 1980), les anticipations, les comportements, les opportunités.

L'"espace social" est une des dimensions (la dimension spatiale) de ce moule social, de ce que l'on pourrait appeler "les habitudes de l'Histoire". Il ne faut donc pas appréhender l'espace en tant que "reflet" (ou support du reflet ?) des rapports sociaux qui existeraient "ailleurs" ni comme lieu d'inscription des pratiques régulières qui constituent ces rapports. En revanche, *dans la reproduction sociale, l'espace matériel apparaît tantôt comme un effet de ces rapports, tantôt comme un déterminant de ces rapports* : décomposition intellectuelle encore une fois, les "rapports sociaux" n'étant jamais que des rapports entre des hommes et des choses, qui ont bien une dimension spatiale.

On peut dire encore que l'espace social est un "moment" de la reproduction sociale, et c'est en ce sens que l'espace social est en soi un reflet des rapports sociaux. Cet *espace en soi* est le fondement objectif de l'espace empiriste, où se "déroulent", s'"inscrivent", se "déploient", etc., les pratiques sociales.

2. De l'hégémonie à l'espace pour soi.

Mais, de même que l'on distingue parfois "classe en soi" et "classe pour soi", "séries et groupes", il existe, à côté du pratico-inerte (Sartre 1960) de l'espace en soi, un "espace pour soi". En effet, la société n'est pas que la reproduction automatique d'une structure de rapports. Ces rapports sont des rapports de pratiques qui, à côté de leur dimension routinières, peuvent avoir une portée innovatrice, et sont même, pour autant que les rapports sont contradictoires (opposent les individus et les groupes en même temps qu'ils les unissent), nécessairement appelés à avoir une dimension révolutionnaire ou au moins transformatrice. La

politique est justement l'instance où se condense cette dialectique reproduction/transformation, l'idéologique est celle de la représentation de cette tension.

C'est le mérite d'Antonio Gramsci que d'avoir, à l'intérieur de la problématique marxiste, fait considérablement avancé la réflexion sur le passage de la "Société comme tissu de rapports" à la "Société comme accord ou lutte pour le maintien ou l'établissement d'un tissu de rapports". Il le fit, justement à propos de la question régionale et nationale, en avançant les concepts de "bloc social" et "d'hégémonie".

On appellera *bloc social* une convergence de groupes sociaux ou de fractions de certains groupes, par ailleurs définis en soi par les rapports socio-économiques, autour du projet de maintenir ou de modifier la forme des rapports existants, et on appellera *bloc hégémonique* le bloc social capable de présenter et d'imposer son projet comme celui de la société tout entière.

Remarquons qu'une même classe sociale "en soi" peut se partager entre plusieurs blocs concurrents, et qu'à l'intérieur d'un bloc la matérialité de la convergence des intérêts propres d'un groupe avec celui du bloc peut être plus ou moins contestable: il faut donc y distinguer entre groupes dirigeants, alliés, relais, inféodés, etc.³

L'espace pour soi est la dimension spatiale de l'existence d'un bloc social, ou de l'hégémonie d'un bloc social, ou de la lutte ouverte entre blocs. Sont des espaces en soi : une nation, reconnue ou aspirant à l'être (Palestine, Sahara), ou un espace plus restreint mais affirmant sa spécificité (une région définie par un mouvement régionalitaire), ou un espace plus large, matérialisant une communauté d'aspiration à un certain mode de vie ("l'Oumma", le "Monde libre", etc.). Remarquons qu'un espace pour soi peut exprimer aussi bien un bloc conservateur, modernisateur, réactionnaire, ou progressiste. Remarquons enfin que les frontières d'un espace pour soi ne coïncident pas forcément avec la spatialité en soi propre à un rapport social particulier, ni la communauté de langue, ni la citoyenneté...⁴ En revanche, il existe peu de mouvements sociaux qui n'aient une dimension spatiale, nationalitaire ou régionalitaire. Et inversement, une région si socialement typée qu'elle

acquiert une conscience de soi ne peut manquer d'avoir une dimension idéologique : *Élégie pour une re(li)gion* écrit Francisco de Oliveira (1977) en parlant du Nordeste brésilien.

Pour aller plus avant, il faut maintenant concrétiser un peu, à partir des spécificités du mode de production dominant.

3. Le triangle "régime d'accumulation/mode de régulation/bloc hégémonique".

Chacun sait que le mode de production capitaliste est une combinaison de deux rapports fondamentaux : le rapport marchand et le rapport salarial.

Socialement, la reproduction d'ensemble s'y présente ainsi : des capitaux se valorisent les uns à côté des autres en s'échangeant des marchandises, ou en les échangeant contre de la force de travail, par la médiation d'une monnaie. A l'intérieur d'une unité économique capitaliste, qui a d'ailleurs sa spatialité propre, existe des rapports non-marchands de domination et de coopération dans l'organisation du travail. Mais cet "intérieur" constitue une entité autonome, par rapport au reste du tissu social. Comment est-il possible que cet entrelac de processus autonomes tisse un produit social cohérent, où tous les engagements privés de travail s'avèrent validés ? Comme dans tout rapport social, l'expérience acquise de la possibilité d'une solution est en elle-même une des bases de la solution. En fonction de ses acquis (ses revenus antérieurs) et de sa connaissance du marché (expérimentée dans les périodes précédentes) le capitaliste fait le pari qu'il est bon de renouer le rapport salarial, de racheter des moyens de production, et de ce fait contribue déjà à la validation du produit de ses collègues et de la force de travail offerte par les salariés. Les conditions héritées du passé et l'anticipation d'un futur dans son prolongement sont ainsi les conditions du lien social présent. La continuité de l'accumulation, les habitudes acquises quant à une allocation qui se trouve être équilibrée entre les différentes branches de la division du travail, habitudes inscrites dans l'espace en soi qui joue le rôle de "paysage économique", les anticipations quant aux orientations sociales de la transformation des normes de production et de consommation, dominent comme une force immanente les actions privées,

jetant les bases d'un "moule social", qu'en l'occurrence nous appellerons "régime d'accumulation".

Le régime d'accumulation est un mode de répartition et de réallocation systématique du produit social réalisant sur une période prolongée une certaine adéquation entre la transformation des conditions de la production (volume de capital engagé, distribution entre les branches, et normes de production) et les transformations dans les conditions de la consommation finale (normes de consommation des salariés et des autres classes sociales, dépenses collectives, etc.). Dès ce stade de la réflexion apparaissent plusieurs régimes d'accumulation typiques : l'accumulation extensive (simple croissance homothétique des sections productives), l'accumulation intensive sans production de masse (où le seul gonflement du capital constant valide la croissance de la section productrice des moyens de production), l'accumulation intensive avec consommation de masse croissante, etc... Mais naturellement, au delà de cette stylisation fondamentale, l'analyse d'un régime d'accumulation concret exige quelques raffinements.

Tout régime d'accumulation concret baigne en effet dans un "extérieur", au double sens du mot. D'abord, toute la production sociale n'est pas régie par les rapports capitalistes. A commencer par la reproduction de la force de travail : le rapport social patriarcal assure cette reproduction en utilisant les "moyens de reproduction" qu'achète le salaire. A quoi s'ajoutent les autres modes de production présents dans la formation sociale. "L'articulation des modes de production" est une dimension souvent indispensable à la définition d'un régime d'accumulation ou du moins de composantes de ce régime, comme de l'espace en soi qui en est la forme spatiale matérielle.

Mais une autre dimension apparaît avec la prise en compte des rapports économiques entre communautés organisées par le capitalisme. Historiquement, les premières pratiques identifiables comme formant "rapport capitaliste" ont d'ailleurs largement débordé les frontières des Etats féodaux ou tributaires. Mais l'Etat Nation moderne conçu comme communauté d'individus liés par un contrat social s'est développé avec la généralisation des pratiques marchandes. C'est dans ce cadre que se sont codifiés, institutionnalisés, le droit marchand et le rapport salarial, à

l'ombre de la souveraineté de l'Etat cimenté par l'histoire des luttes civiles et étrangères. C'est au niveau de l'Etat-Nation que se règlent les contradictions sociales, et donc que s'est affirmée peu à peu la cohérence de véritables régimes d'accumulation, l'unification de l'un et la densification des autres se nourrissant mutuellement.

La "création du marché intérieur" par le développement des rapports capitalistes n'a cependant jamais entraîné la disparition ni des spécificités régionales, ni des échanges internationaux : selon l'évolution des régimes d'accumulation, les unes et les autres se sont restreints ou étendus en importance. Il est donc théoriquement possible de définir au moins des "éléments" de régimes d'accumulation régionaux et internationaux³. Voilà donc les bases de notre "moule social". Reste que les régimes d'accumulation ne se matérialisent pas d'eux-mêmes. Le problème est de savoir quelles forces coercitives, quelles formes institutionnelles, assureront la cohérence des stratégies et des anticipations des agents de l'économie marchande capitaliste, pour les faire converger vers la réalisation du schéma de reproduction. Car les "habitudes", et les contraintes de l'espace en soi, ne sauraient y suffire.

Nous voici amenés au problème de la régulation. Nous appellerons donc *mode de régulation* l'ensemble des formes institutionnelles, des réseaux, des normes explicites ou implicites, assurant la compatibilité des comportements dans le cadre d'un régime d'accumulation, conformément à l'état des rapports sociaux, et à travers les contradictions et le caractère conflictuel des rapports entre les agents et les groupes sociaux.

Dans le mode de production capitaliste, les formes de régulation doivent tout le moins porter sur :

- la régulation du rapport salarial (fixation des normes de temps, d'intensité du travail, de valeur de la force de travail, détermination de la norme de consommation des salariés, reproduction de la hiérarchie des qualifications, de la segmentation du marché du travail, partage entre salaire direct et indirect, etc.).
- la reproduction et la gestion de la monnaie, son émission, sa circulation, ses formes d'engagement productif, etc.

- les normes et les modes (implicites ou codifiés) de l'unité et de la concurrence entre les différentes fractions du capital, entre ceux-ci et les autres formes de production.

Sans entrer dans le détail des régimes d'accumulation et des modes de régulation, il apparaît tout de suite une *relation triangulaire* entre ceux-ci et les blocs hégémoniques. On peut dire que dans les périodes (bénies pour le théoricien) de correspondance prolongée entre les différentes instances, le régime d'accumulation est la base de l'existence matérielle d'un bloc hégémonique, lui-même garant d'un mode de régulation, qui a son tour pilote la reproduction du régime d'accumulation. La cohérence de ce triangle que j'appellerai ici "*système hégémonique*" se matérialise dans des *formes structurelles* qui sont la cristallisation de *compromis institutionnalisés* (Delorme, André, 1983), dont la forme centrale, à la fois archétypale et garante en dernier ressort de la pérennité des autres, est l'Etat.

Or, toutes les formes de régulation, tous les niveaux de la régulation, ne mobilisent pas au même degré la présence de l'Etat. En réalité, l'Etat-central-national au sens strict n'est requis que pour une partie du premier groupe de formes régulatrices (celles du rapport salarial) et pour le second (la gestion de la monnaie, surtout quand celle-ci devient fiduciaire). Cette remarque devra bien entendu être fortement nuancée. Mais elle nous permet de faire un nouveau pas en avant en énonçant les définitions suivantes.

4. Régions économiques, armatures régionales, Etats nationaux.

On appellera *région économique* un espace en soi qui constitue une *aire homogène d'articulation des modes et des formes de production*⁶. Par "homogène", nous n'ignorons pas les différences sous-régionales, dont la plus évidente est la division ville-campagne, ni la division économique et sociale dans les espaces urbains (Lipietz, 1974), ni même la hiérarchie urbaine dans la région. Nous disons que si nous considérons l'ensemble de ces rapports (à la fois les villes et les campagnes, les quartiers ouvriers et les quartiers bourgeois, etc...), alors la forme d'articulation de ces rapports individualise la région en elle-même et par rapport aux autres.

Dans une région économique existe évidemment un sous-régime d'accumulation défini, entretenant des rapports avec son extérieur. Le choix de l'échelle (c'est-à-dire des rapports sociaux considérés) est laissé à l'appréciation de l'utilisateur du concept : le Nord industriel occidental forme une région économique de l'espace mondial, le Grand Ouest français, le Nordeste Brésilien, forment des régions économiques au sein d'espaces nationaux.

Or, ces trois exemples d'espace en soi sont inégalement doués pour servir de base à des espaces pour soi : le Nord-Ouest du monde et le Nord-est brésilien oui, le Grand Ouest français pas pour le moment. Se pose à l'évidence la question de l'*existence* du bloc social hégémonique et de formes institutionnelles qui donneront sa "personnalité" à l'espace. Et c'est là que s'impose, incontournable, la question de l'Etat, "appareil dont la société se dote pour que les différents groupes qui la composent ne s'épuisent pas dans une lutte sans fin" (Engels). La topologie des rapports étatiques, c'est-à-dire la topologie des rapports de souveraineté (les frontières nationales), scinde irrémédiablement l'échelle des espaces, entre le national, le local, et le mondial.

Nous appellerons *armature régionale* un espace pour soi où les classes dominantes du bloc hégémonique local disposent d'appareils idéologiques et politiques propres permettant de réguler à l'échelle locale une partie des conflits socio-économiques. Plusieurs armatures régionales peuvent se partager une région économique, et certaines parties d'une région économique peuvent apparaître dépourvues d'armature régionale significative (que l'on songe à la spécificité de la Bretagne par rapport aux Pays de Loire par exemple). Mais l'armature régionale se distingue surtout de l'Etat national, territoire caractérisé par l'universalité du droit (notamment social), l'unicité de la monnaie, le monopole de la violence légitime (la souveraineté).

Pour nous en tenir aux aspects économiques, c'est seulement à l'échelle de l'Etat national qu'une politique de compromis social peut se stabiliser durablement car ce n'est que sur la totalité d'un Etat que la reproduction sociale, et en particulier le régime d'accumulation, peut emprunter toutes les formes de mécanisme de compensations et de transferts monétaires mais non marchands (taxes, revenus sociaux, etc.).

Tel est le privilège de l'équivalent général émis par un Etat, la monnaie nationale, que tout titulaire d'un revenu peut sans problème ni pour lui ni pour la société l'échanger contre une production réalisée en tout point du territoire national. Mais telle est aussi sa limite. Un revenu distribué mais échangé contre une production étrangère doit avoir sa contre-partie presque simultanée dans une exportation équivalente : c'est la *contrainte extérieure*. En revanche, une région (sub-nationale) n'a pas de contrainte extérieure⁷.

De cette différence économique fondamentale entre le national et le local résulte évidemment des conséquences politiques incontournables : les luttes et les compromis ne peuvent se régler qu'au niveau national, ou plutôt ne peuvent se régler au niveau des armatures régionales que moyennant des conditions garanties au niveau national. Une armature régionale peut arracher au reste de la nation les conditions de compromis locaux (par exemple en France, le Midi viticole, les régions d'industries en déclin) mais c'est bien alors un compromis national (le maintien d'une "culture de la vigne", d'industries non rentables d'un point de vue capitaliste), à charge pour la Nation de faire tenir ce compromis dans sa "contrainte extérieure".

Qu'en est-il maintenant des espaces pour soi supranationaux ? Existe-t-il des formes de régulation supranationales, enracinées dans un consensus de classes international ? Bien sûr, il en existe, mais jusqu'à une époque récente il s'agit de formes assez faibles, des formes d'*hégémonie implicite*, tel l'étalon-dollar, et des "*configurations vertueuses*" de complémentarité entre les régimes d'accumulation nationaux (Lipietz, 1985b). Cette exploration nous sortirait du sujet, nous n'y reviendrons plus loin qu'à propos de la question européenne.

5. L'interrégionalité.

Il faut d'abord préciser un point fondamental : le statut de l'interrégionalité dans la définition même des régions. Autrement dit : une région se définit-elle en soi par le type d'articulation des rapports sociaux qui la caractérise (définition proposée plus haut), ou par rapport aux autres, par le rapport qui l'oppose aux autres ? Ou encore : cette "homogénéité" prêtée aux régions économiques est-elle seulement le

produit de l'histoire propre des rapports socio-économiques dans ces régions, ou est-elle l'effet de la place des régions dans une division interrégionale du travail ? Bref : l'interrégionalité dérive-t-elle des régions, ou l'inverse ?

Question théorique décisive pour le problème qui nous préoccupe, quel que soit le degré l'autonomie de l'espace pour soi qui prend racine dans la région économique considérée. Si l'on place au départ le "global", national ou mondial, la possibilité de transformations sociales "locales", respectivement régionales ou nationales, est très réduite. Si l'on part de régions, caractérisées par leurs rapports socio-économiques internes, tels qu'ils résultent de l'histoire, et "nouant des rapports externes", tout change évidemment.

Sur ce point décisif, ma réponse sera volontairement ambiguë⁸. Il est d'abord évident qu'existe une division spatiale du travail à l'intérieur de la région économique et que cette division-là *définit* les sous-espaces (ville/campagne, etc.). Il est ensuite évident qu'existe à l'échelle suprarégionale une division spatiale du travail *de fait* entre les régions économiques dès que celles-ci sont articulées entre elles. Elle exprime que, de fait, des régions de type différent ne font pas la même chose, et n'échangent pas les mêmes choses. La seule question est de savoir si la *différence* entre les régions (c'est-à-dire entre les types d'articulation interne qui les caractérisent) est le produit de causalités internes différentes (généalogiques), les rapports interrégionaux résultant alors que la *saisie*, par certains groupes d'agents, des opportunités offertes par ces différences, ou si au contraire les différences sont le produit des rapports interrégionaux eux-mêmes.

A cette question précise, je réponds : *les deux à la fois*, selon une importance *variable* qui dépend de la *topologie propre* à la division du travail correspondant aux formes les plus développées du capitalisme contemporain, mais en laissant aux causes internes une importance irréductible qui conserve toujours sa primauté dans le cas d'un espace identifié à un Etat national. Pour dire les choses autrement, la division interrégionale de l'espace se développe, conformément aux tendances en vigueur de la division capitaliste du travail, mais sur la base d'un damier de régions ayant leurs caractéristiques économique-sociales internes

héritées du passé (c'est la "rugosité", ou plutôt la "viscosité" de l'espace évoquée par Milton Santos, 1977), et compte tenu des possibilités et des volontés d'adaptation ou de résistance du bloc social hégémonique sur la région considérée. Pour dire les choses encore plus crûment, les rapports interspatiaux de type centre-périphérie sont les résultats, et non les causes, des caractères socio-économiques des espaces périphériques, les causes ultimes devant être recherchées dans la dynamique internes des espaces périphériques, étant entendu que les formes de colonisation doivent être considérées comme faisant partie de cette dynamique *interne*, et que les rapports entre le bloc hégémonique interne et l'extérieur pèsent sur sa propre dynamique. Telle est la thèse que je défends (1985b) dans le cas des rapports internationaux⁹.

Mais ceci apparaîtra mieux dans des analyses plus concrète. Il est temps d'en venir au fordisme et à sa crise.

II. LA CRISE DU FORDISME.

Rappelons brièvement ce que fut le fordisme, régime d'accumulation intensive avec consommation de masse sous régulation monopoliste, dominant dans le "Nord Ouest" du monde de 1950 à 1970.

* Comme régime d'accumulation, le fordisme est fondé sur une organisation du travail qui combine le taylorisme (séparation de la conception et de l'exécution, parcellisation et standardisation des gestes) et la mécanisation (par l'incorporation du savoir-faire social ainsi systématisé dans le système de machines). La conséquence de ce processus est une croissance rapide de la productivité apparente du travail et du capital fixe par tête.

* Les débouchés pour cette hausse de la productivité sont constitués par cette même croissance du capital par tête d'une part, par une croissance du salaire réel à la mesure des gains de productivité d'autre part.

* La régulation "monopoliste" de ce régime d'accumulation est d'abord fondée sur la régulation du rapport salarial : des formes institutionnelles coercitives (conventions collectives généralisées, salaire minimum croissant, Etat-Providence) contrôlant la croissance parallèle de

la demande des salariés et de la production capitaliste. S'y ajoute notamment la consolidation d'une pure monnaie de crédit, à cours forcé, émise en fonction des engagements de capitaux.

1. La spatialité du fordisme triomphant.

Immédiatement, ce qui frappe, c'est le lien intime entre fordisme et *espace national*. Jamais jusqu'alors l'espace du capital ne s'était autant identifié au cadre national, cadre de validité de la monnaie de crédit à cours forcé, cadre de la péréquation des revenus que constitue l'Etat-Providence. Et de fait, c'est vers 1965 que le rapport entre les exportations et le marché intérieur, dans la plupart des pays capitalistes industrialisés, atteint son point-bas historique. Encore les flux d'échange ont-ils essentiellement lieu au sein de blocs supranationaux continentaux (CEE, USA-Canada). Ces échanges tendent toutefois à s'intensifier après cette date, affaiblissant gravement l'efficacité de la régulation nationale.

A "L'Age d'Or" du fordisme, la *division interrégionale du travail* qui constitue les espaces régionaux tend à se modifier. Aux stades précédents du capitalisme, ces rapports étaient essentiellement la dimension spatiale des rapports marchands entre modes de production ("articulation externe") ou entre secteurs de l'activité économique. C'est la classique "division spatiale du travail", également valable dans le domaine international, du type "biens primaires/produits manufacturés". Mais le fordisme autorise une disjonction spatiale, une nouvelle topologie, de son propre procès productif, selon la tripartition :

- I - Tâches de conception.
- II - Tâches de fabrication qualifiées.
- III - Tâches d'assemblage déqualifiées.

Cette disjonction ne prend pas forcément une dimension interrégionale, mais elle le peut, dès lors que les firmes trouvent, dans l'ancienne division spatiale du travail, des bassins de main d'oeuvre différenciés quant à la qualification, aux coûts, aux traditions de lutte, et, dans les armatures régionales correspondantes, des forces sociales disponibles pour soutenir une telle stratégie d'industrialisation. Naturellement, en deux dizaines d'années, cette "nouvelle division

interrégionale du travail" (Lipietz, 1977) ne va pas manquer de modifier les armatures régionales elles-mêmes...

2. La crise du fordisme.

Cependant, à partir de la deuxième moitié des années 1960, le fordisme présente des signes d'essoufflement. Fondamentalement, les modes opératoires fordien engendrent des gains de productivité déclinant pour une composition technique du capital croissant. Il en résulte une baisse de la rentabilité, qui diminue la capacité d'accumuler, l'accumulation engendrant en outre de moins en moins d'emplois. D'où une crise du financement de l'Etat-Providence, qui ralentit encore le rythme de l'accumulation.

La première réaction des firmes est de contrer cette baisse de la rentabilité et cette hausse du coût de l'Etat-Providence en cherchant à implanter les "activités de type III" dans des régions économiques extérieures aux formations sociales nationales fordistes, dans le Sud et l'Est de l'Europe, dans le Tiers-Monde Sud-américain ou Est-asiatique, etc. Cette stratégie qui prolonge la division interrégionale fordienne réussit d'autant mieux qu'elle recoupe les ambitions de blocs hégémoniques locaux : c'est la "taylorisation primitive" (cf Lipietz, 1985b).

Mais cette stratégie accélère encore l'internationalisation de la production et des marchés, paralysant de plus en plus la régulation monopoliste nationale. La "contrainte extérieure" entre en effet en contradiction avec les principes de régulation monopoliste du rapport salarial: pour être compétitif, il faut comprimer les coûts salariaux internes, mais ce qu'on perd alors sur le marché intérieur, on n'est pas sûr de le retrouver en croissance des exportations.

Dans une première configuration de la crise (1974-1979) la stimulation interne des marchés centraux par le crédit prévaut encore, et permet à certains "nouveaux pays industrialisés" d'accéder à une forme de "fordisme périphérique". Mais, sous l'apparence d'une continuité à crédit, les choses changent. Le capitalisme explore de nouvelles voies.

Ce transfert des productions fordistes banalisées vers des pays à bas salaire et faible protection sociale est l'une de ces voies. Mais plus profondément, au sein même des pays industrialisés, le rapport salarial voit se dessiner deux grandes inflexions, la première régressive, la seconde potentiellement progressive.

** D'abord, la remise en cause des conditions de la reproduction de la force de travail.* Dans la croissance, le couplage productivité-salaire direct avait tenu le rôle principal, l'Etat-Providence un rôle d'appoint. Au fur et à mesure que le rôle de ce dernier se développait, assurant aux salariés et à leur famille une sorte de revenu permanent, des entreprises essayèrent de se débarrasser des lourdes chaînes contractuelles qui les liaient directement à leurs salariés. Le "noyau dur" du salariat (les travailleurs permanents) commença à fondre, tandis que se mit à proliférer un monde de hors-statuts, intérimaires, temps partiels, etc., qui vivaient principalement de l'Etat-Providence et, de temps en temps, d'un salaire. Arrangement bien profitable à chaque entreprise, mais qui retombait sur l'ensemble de la population et des entreprises par l'alourdissement des prélèvements obligatoires. De plus, cette évolution désarticulait encore plus le consensus autour du fordisme : les dernières traces de "statut" ou de "métier" disparaissaient chez les jeunes, condamnés dès l'entrée dans la vie active à une alternance de "petits jobs" et d'assistance.

** La seconde tendance, évidemment plus intéressante, était la recherche de gisements nouveaux de productivité.* Gisements recherchés, au sein même du procès de travail, à la fois dans les promesses de la "révolution technologique" de l'électronique, et dans une remise en cause des principes tayloriens : recomposition des tâches, intéressement individuel ou collectif (à travers les "cercles de qualité") des producteurs à la recherche de l'efficacité, etc...

Mais ces germes d'avenir, comme le taylorisme de jadis, ne pourront se développer que dans un cadre macroéconomique et social favorable. C'est ce que va prouver, a contrario, le choc monétariste.

A la fin des années 1970 en effet, le bloc social hégémonique dans le Nord-Ouest du Monde abandonne ouvertement les politiques de

stimulation de la demande interne. La restriction de l'émission de monnaie de crédit et la remise en cause de la législation sociale lancent d'abord cette région économique dans une forte récession. Cette contraction du crédit et des débouchés offerts par le "centre" a des effets désastreux sur toute l'ancienne périphérie, mais qui frappe particulièrement certains pays de fordisme périphérique.

Tout ce passe comme si, ayant correctement identifié l'origine de la crise dans une baisse de la rentabilité, le bloc hégémonique mondial ne recherchait plus son issue que dans une révolution technique libérée des entraves de la régulation monopoliste nationale, en particulier de la législation sociale.

Or il faut réfléchir sur ce qu'apporte vraiment la "révolution technologique". Car, entre la technologie et le modèle de développement, il y a une série de maillons, les rapports sociaux. De la technologie à la mise en oeuvre technique : *les rapports de production immédiats* (qui décide, comment s'organise le collectif de travail?), de la production à l'économie : *les rapports socio-économiques d'ensemble* (y aura-t-il assez de consommateurs, d'investisseurs ? pour produire quoi ? pour assurer quelle forme d'emploi?). Autrement dit, reste à inventer un nouveau régime d'accumulation, et un nouveau mode de régulation, en particulier du rapport salarial (ou d'autres rapports de production). Encore faut-il que ce modèle de développement soit compatible avec une nouvelle *configuration internationale*. Examinons ces trois séries de problèmes brièvement.

3. Trois bifurcations¹⁰.

Qu'apporte l'informatique ? Pas tellement des gains de productivité par seconde de temps-machine utilisée. Mais essentiellement deux choses : la possibilité d'utiliser à *plein temps* les machines d'un atelier, et de rendre cet atelier *flexible* (Coriat, 1984). Un atelier fordiste, fondé sur la double spécialisation des machines et des hommes, utilise très mal leur temps : attentes entre deux opérations, stocks intermédiaires qui s'empilent, impossibilité d'équilibrer les postes de travail... La gestion automatique d'atelier permet un bond en avant de la fluidité du processus productif, et donc dans l'économie de capital constant. Tel est le grand

gisement de rentabilité qu'apporte ici l'informatique. Il est coûteux en investissements initiaux mais ceux-ci sont utilisés à plein régime.

Mais ce n'est pas tout. L'électronique rend surtout flexibles les systèmes de machines. Il y a longtemps que le principe automatique est entré dans l'usine, que les hommes ont fabriqué des machines singeant toutes seules leurs propres gestes, comme les chaînes-transfert de l'usinage automobile, ou les ateliers de presses. Mais ces énormes installations ne savaient faire qu'une série de gestes, pour sortir toujours le même produit. Le robot, lui, peut s'adapter, changer d'outils, passer d'une tâche à une autre, moyennant une rapide reprogrammation. L'atelier robotisé peut donc s'adapter à une demande fluctuante, sautant de petites séries en petites séries.

Première bifurcation : deux axes d'évolution s'ouvrent à la réorganisation post-fordienne du procès de travail. L'automatisation de la gestion du processus de production ouvre la tentation de pousser encore plus loin la scission entre la conception théorique du processus et les gestes d'exécution du travailleur collectif. Les ouvriers opérateurs deviendraient alors de simples bouche-trous de chair dans le processus automatisé. Telle est la voie "néo-taylorienne", dans laquelle s'engagent majoritairement les USA et quelques usines européennes. Au contraire, l'automatisation peut susciter une requalification partielle du collectif ouvrier, le savoir-faire pratique des opérateurs étant mobilisé en temps réel dans le processus même de l'automatisation, tout comme dans le réglage permanent des dispositifs. C'est la voie que semble suivre majoritairement le Japon et certaines régions européennes en particulier en Suède (on pourrait la qualifier de "kalmarienne", en hommage à l'usine Volvo !). Cette bifurcation est le lieu d'une immense bataille sociale, dont l'enjeu est la négociation d'un nouveau compromis social entre l'implication des travailleurs et le repartage des gains nouveaux de productivité. Elle ne manquera pas de conséquences quant à l'organisation même des tissus régionaux (Leborgne, Lipietz, 1988).

Mais - et c'est une *seconde bifurcation* - il faut encore savoir à qui, à quoi serviront les gains de productivité. La première variante du modèle post-fordien mobilisera encore plus de capital fixe que le fordisme vieillissant. Les gains de productivité seront réservés au profit,

et la demande finale ne s'élargira pas. La "flexibilité" même des processus informatisés autorise la rentabilisation d'investissements massifs, par une succession de petites séries de produits, destinées à la consommation segmentée et versatile d'une clientèle aisée. Mais ces gains de productivité sans élargissement de la consommation de masse entraîneront la croissance du chômage, et le risque d'une tri-partition de la société : une classe dominante bénéficiant des nouveaux "gadgets" de la révolution électronique, un noyau stable mais restreint de salariés permanents, une masse croissante de travailleurs de plus en plus précaires jouissant d'une protection sociale très affaiblie, et accédant transitoirement à des emplois tertiaires pendant les reprises conjoncturelles. Telle semble, encore une fois, être la voie actuellement suivie par les USA. L'autre voie est le repartage négocié des gains de productivité, avec un accès de masse aux biens de consommation nouveaux, qui exigent du *temps de consommation* : appareils culturels optiques et acoustiques, ordinateurs domestiques etc. Ces biens peu coûteux (par rapport à l'automobile) appellent un partage des gains de productivité dans le sens d'une réduction massive de la durée du travail.

Naturellement, un modèle de développement fondé sur l'extension de masse de l'activité extra-salariale (loisir, création, enrichissement intellectuel) risque d'être peu compétitif (en termes de coût salarial horaire) par rapport à un modèle fondé sur l'intensification du travail sans repartage des gains de productivité. D'où une *nouvelle bifurcation*. La configuration de l'économie mondiale, les choix des Etats les plus puissants, les formes de régulation interrégionales et internationales laisseront-elles à certains espaces pour soi (armatures régionales ou Etats-nations) une marge de manoeuvre suffisante pour explorer de nouveaux rapports sociaux ? Nous sommes maintenant au coeur du sujet, et l'expérience des années écoulées nous donne quelques indications.

III. L'AUTONOMIE DES ESPACES DANS LA CRISE.

1. Encore un peu de théorie.

Face à une crise du régime d'accumulation et/ou du mode de régulation, locale, nationale, ou mondiale, il importe de comprendre que

la formation sociale se scinde non en deux, mais en trois et même quatre attitudes de base, qui peuvent donner naissance à des blocs sociaux :

- les tenants de l'ordre qui pévalait jusqu'à la crise (bloc conservateur),
- les tenants d'une modification du système hégémonique capitaliste (bloc moderniste),
- les tenants d'une révolutionnarisation en profondeur des rapports sociaux (bloc radical),
- et il faudra souvent rajouter les partisans du retour à un "âge d'or" mythique, antérieur au régime en crise (bloc réactionnaire).

Cette typologie très générale se matérialise concrètement par des *vagues idéologiques* et des *mouvements sociaux* qui combinent de manière parfois inextricable ces quatre attitudes. En outre, les classes sociales sont elles mêmes partagées entre ces différentes attitudes, hésitantes qu'elles sont entre les différentes voies, entre les différents blocs en formation et aspirant à l'hégémonie.

Il serait facile d'illustrer dans l'actualité politique ce phénomène d'éclatement¹¹. Qu'en est-il de sa dimension spatiale, en termes d'espaces pour soi ?

Au niveau régional, comme au niveau national, il peut arriver que la brutalité des transformations dresse la *totalité* des parties prenantes à l'ancien bloc (aussi bien les exploités que les exploités) contre les projets du capital monopoliste et de l'Etat central (cas de la viticulture languedocienne des années 1970). L'espace moderniste projeté semble se heurter de front avec l'ancien espace régional concret ; les modifications de l'espace juridique apparaissent comme une spoliation, les nouvelles classes-relais comme des envahisseurs, etc. Dans ces conditions, la lutte entre les classes prend une figure tout à fait particulière : *elle oppose*, du moins à première vue, *les tenants de "l'ancien espace" au "nouvel espace"* (ou au nouveau mode de développement), perçu comme imposé par "l'Etat étranger" et rejeté en bloc. Figure fantasmagorique, où toute une population d'un espace réel, concret, lutte contre un espace virtuel et abstrait.

Ces luttes posent dans le mouvement sociale de très difficiles problèmes d'hégémonie, à la mesure des "facilités" qu'elles offrent en apparence. A première vue en effet, elles apparaissent directement "légitimes" et "unanimes". *Légitimes*, parce que des hommes y luttent pour "sauver une terre qu'ils ont modelée de leurs mains", pour "le droit de vivre et de travailler au pays" (etc.). *Unanimes*, parce que "l'ennemi" est ailleurs, lointain, étranger, abstrait. Comme, d'autre part, cet ennemi c'est le capital monopoliste et l'Etat qui exprime son hégémonie (dans le cas d'une lutte régionale) ou mieux encore le capital multinational, on pourrait penser que ces luttes sont automatiquement l'occasion de la formation d'un bloc social anticapitaliste, radical.

Ce n'est pas si simple. Car "l'ancien espace" est lui-même l'espace d'articulation de rapports sociaux qui sont des rapports d'exploitation, l'armature sociale régionale (ou l'Etat national) est en fait sous l'hégémonie du bloc social conservateur. La "légitimité" de la lutte peut n'être dès lors que la légitimation de l'exploitation ancienne manière, "l'unanimité" de la lutte peut masquer la direction de la lutte par les anciens exploités, ceux du régime en crise, ou même ceux du régime d'accumulation précédent.

Nous avons là les cas typiques de réactions nationalistes ou régionalistes où se confondent aspiration radicales et conservatrices, voire même aspirations radicales et réactionnaires¹².

Mais le cas de figure inverse existe. Un projet de compromis local, régional ou national, trouve des difficultés à se réaliser dans les rapports interrégionaux ou internationaux en vigueur. Il rallie le rejet radical de l'ordre ancien et les aspirations modernistes de nouvelles élites. L'opposition entre espace projeté et espace réel prend alors la forme d'un nationalisme ou d'un régionalisme progressiste qui perçoit la "dépendance extérieure" comme un obstacle au progrès.

Ce dernier cas de figure illustre en général les situations où "le nouveau cherche à naître", le précédent celles où "l'ancien se meurt". Le nationalisme développementiste de l'Europe et de l'Amérique Latine dans les années 1950 mélangeait ainsi la recherche de conquêtes sociales garanties par l'Etat et la mise en place, plus ou moins réussie, du régime

d'accumulation fordiste. Les luttes régionalistes des années 1970 et 1980 contre les restructurations industrielles, ou pour le maintien protectionniste des "acquis" sociaux dans le cadre national, mêlant le refus des travailleurs d'être traités comme des pions sur un échiquier, et la réaction conservatrice des fonctionnaires (étatiques, patronaux ou syndicaux) du compromis fordien. La vague libérale-moderniste qui a recouvert le "Nord-Ouest du monde" dans les années 80 mélange elle-même le rejet libertaire des formes pesantes de la gestion étatique du compromis fordien et les projets de multinationalisation d'un capital débarrassé de législation sociale.

On comprend dès lors "la crise" qui déchire actuellement la gauche occidentale dans les pays industrialisés, partagée qu'elle est entre son attachement aux compromis social-démocrates devenus conservateurs et le rattachement en position subordonnée à un nouveau bloc libéral moderniste. La voie conservatrice est par définition sans issue, même si elle demeure praticable à court terme¹³ : économiquement condamnée par la crise du fordisme et de ses formes de régulation nationales, politiquement rejetée par les forces potentiellement progressistes depuis la fin des années 1960, avant même l'ouverture de la crise économique. Mais l'issue moderniste que présente la vulgate libérale en est-elle vraiment une ? C'est ce que nous allons examiner brièvement, en mettant l'accent sur les aspects spatiaux du problème.

2. Les impasses du libéralisme moderniste et la question des espaces de régulation.

La force du courant libéral-moderniste a résidé avant tout dans la faiblesse, plus ou moins théorisée, des modes de régulation fordien, en particulier de l'Etat (national)-providence. Trop coûteux pour le système productif, celui-ci organiserait en outre pour ses bénéficiaires-assistés une économie de distribution sans production. Par ailleurs, les réglementations bureaucratiques, satisfaisantes pour le pilotage de la croissance homothétique d'une production de masse sans innovation majeure, seraient impuissantes à détecter et à mettre en oeuvre les lignes stratégiques d'un nouveau modèle productif à découvrir. Exploration qui requerrait une totale flexibilité et que stimulerait la concurrence la plus

large possible, sans que l'on sache très bien si la "flexibilité" est seulement requise dans la phase exploratoire ou si elle constitue un caractère durable du futur modèle.

La faiblesse de ce courant est son impasse totale (elle aussi plus ou moins théorisée) sur la question de la régulation. Ou plutôt, la concurrence mondiale y joue le rôle de la régulation. Au fond, le régime d'accumulation futur serait déjà inscrit dans les gènes de la "troisième révolution industrielle", et les agents individuels (les firmes) s'y adapteraient tout seuls à travers un processus de "lutte pour la vie" et de sélection naturelle.

La conséquence spatiale de ce libéralisme productiviste est un remaniement de la hiérarchie des espaces (mondial/national/local) que le fordisme avait plus que jamais centré au niveau national. Schématiquement, l'économique se jouerait directement au niveau mondial, et la "gestion du social" (c'est-à-dire de la reproduction de la force de travail, appelée ou non à l'emploi capitaliste) se jouerait au niveau local.

Pour être moins schématique, le local aurait aussi un rôle de "couveuse" pour l'émergence de forces productives nouvelles. Dans un continuum mal défini, la région serait à la fois le lieu d'*auto-organisation* de la survie à travers les mécanismes de la "société civile" (famille, économie informelle) et de l'*émergence* d'entreprises innovantes (selon le mythe de la Silicon Valley). Le rôle de l'Etat ne disparaîtrait pas : il aiderait les firmes nationales à affronter le mondial. D'organisateur de la société, il deviendrait une coopérative ou un syndicat au service d'une coalition locale de capitaux privés, au sein de la compétition mondiale.

Ce rôle nouveau prêté à l'Etat national achève de brouiller la pertinence de l'ancienne distinction entre fractions nationalistes et fractions internationalistes des classes dominantes. Dans les pays devenus des "fordismes centraux" au cours des années 1950-1960 grâce au développementisme nationaliste, il réconcilie les partisans d'un recul de l'Etat-Providence et ceux de maintien d'un soutien étatique à l'industrie¹⁴. Dans les "Nouveaux Pays Industrialisés" que des dictatures ont conduits au fordisme périphérique, les pressions démocratiques venues des

travailleurs comme des "bourgeoisies intérieures" peuvent se solder par l'accession au pouvoir de social-démocraties très modérées, modernisant le pays mais sans bond en avant de l'Etat-Providence, car elles se refusent à sacrifier les conditions de la compétitivité externe¹⁵.

Ce modèle pêche évidemment des deux côtés. Au niveau mondial, laissé en blanc, règnent tous les sophismes de composition : chacun n'aurait besoin, pour s'en sortir, que de devenir "plus compétitif". Illusion d'un marché mondial fonctionnant comme un thermostat, capable d'absorber toutes les productions comme si la compétitivité des unes ne venait pas en soustraction de celle des autres ! La récession de 1982 et la crise latente de l'économie d'endettement mondiale ont pourtant montré l'instabilité résultant d'un couplage incontrôlé des économies nationales. Si le déficit extérieur des USA depuis 1983 a joué effectivement ce rôle de "thermostat" (en tirant la demande pour le reste du monde), le krach de 1987 indiqua le risque d'un retour à une récession de ce genre (Lipietz, 1989). Au niveau local, les responsabilités nouvelles confiées à la "société civile" vont bien au delà de ce que permet une armature régionale dénuée d'appareil politique. La désagrégation de la famille et des communautés locales, l'incapacité de l'économie informelle à assumer les tâches de formation professionnelle correspondant aux nécessités proclamées de la révolution technologique, laissent augurer une *disparition* du social plutôt que sa régénération au niveau local, si ne se renforcent pas les capacités de régulation locale, donc une "société politique" locale.

Il en résulte que le mode de régulation implicite à ce modèle privilégié, dans l'arbre des bifurcations à partir de la "révolution technologique" esquissé plus haut, les versants les plus régressifs : aggravation de la séparation (y compris internationale et interrégionale) entre concepteurs et exécutants manuels, aggravation de la dichotomie sociale entre bénéficiaires des gains de productivité et laissés-pour-compte oscillant entre l'économie domestique et les "petits jobs". Ainsi, le déplacement, dans l'échelle des espaces, des instances de régulation peut s'avérer déterminant pour l'évolution du procès de travail et du régime d'accumulation !

Pourtant, il existe indéniablement, tant au niveau régional que national, des blocs sociaux et des projets politiques se proclamant libre-échangistes tout en privilégiant des compromis progressistes entre travailleurs et direction des firmes dans la maîtrise du changement technique, et prétendant rechercher dans la gestion locale du social des formes mutuellement avantageuses pour la société et l'individu (que l'on pense au PCI d'Emilie Romagne). Mais les succès obtenus par ces blocs modernistes traduit souvent le contraire de ce que veut prouver l'idéologie libérale. Ce sont souvent des espaces en soi particulièrement bien organisés, dotés de formes de régulation internes non-marchande intenses (des "aires systèmes" : cf Leborgne et Lipietz, 1988), et pratiquant d'ailleurs un protectionnisme d'autant plus efficace qu'il est tacite, "culturel" (comme on le dit du Japon), qui se révèlent le mieux adaptés à la compétition mondiale. Toutefois, ces espaces (régions ou nations) restent tributaires de la conjoncture économique globale, sur laquelle ils ne peuvent rien. D'où le retour, le recours au national, comme seul espace de régulation explicite actuellement possible, ou l'appel à une régulation supranationale, mondiale ou continentale (l'Europe).

Ainsi, les impasses du libéralisme moderniste tendent à revigorer deux instances spatiales qui ont eu leur heure de gloire mais sont sans doute appelées à une nouvelle jeunesse, et qui nous obligent à raffiner l'échelle proposée dans la première partie de cette intervention : celles d'Etat fédératif et du bloc multinational.

Etat fédératif : nous n'entendons pas tant ici une forme juridique de l'Etat (encore qu'elle soit nécessaire) mais une forme d'articulation du système hégémonique national. Etant entendu que l'Etat ne peut plus chercher à assurer partout les mêmes formes de régulation macroéconomique, et que ce n'est même plus souhaitable, il s'agit de doter les armatures régionales d'instruments de régulation économique et sociale renforcés, et de réserver à l'Etat national la seule gestion du rapport à l'extérieur (aides aux industries, gestion du change). Partant d'un fordisme national autocentré, cela voudra dire un recul de la législation et des conventions collectives nationales, et une variabilité plus grande laissée aux armatures régionales quant aux choix de niveau de leur protection sociale (exemple typique des USA de Reagan). Partant d'un

fordisme périphérique, cela voudra dire que certaines régions seront abandonnées au sous-développement, d'autres s'armant pour une modernisation mondialiste (le Brésil et la Chine pourraient s'orienter vers cette voie).

Sur l'autre versant de l'échelon national, un *bloc multinational* confère à des instances supranationales certains attributs de la gestion macroéconomique d'ensemble, qui traduisent des compromis transnationaux entre des forces qui peuvent être elles-mêmes des *alliances multi-régionales transnationales*. La création de la Communauté Economique Européenne représentait typiquement la formation d'un tel bloc. Elle traduisait non seulement l'hégémonie, chez tous ses participants, de blocs nationaux fordistes, mais prévoyait en outre des formes de régulations communes de l'articulation des modes de production (la Politique Agricole Commune) et des mesures de compromis avec des types transnationaux d'armatures régionales particulières (les Programmes Méditerranéens).

Toutefois, la crise du fordisme fait éclater l'insuffisance radicale de la Communauté. Zone de libre-échange sans politique sociale commune autre qu'implicite (l'engagement commun, dans le traité de 1957, d'assurer l'équilibre interrégional par une "croissance accélérée des niveaux de vie"), ses institutions condamnent les différentes nations qui la composent à gérer les unes contre les autres leur contrainte extérieure par une "*stagnation compétitive*" qui résulte en une stagnation générale prolongée. Aucune politique interne (et l'expérience sociale-communiste française de 1981-1983 en est le plus bel exemple) ne peut échapper à cette loi de fer¹⁶. Des politiques de relances concertées, ou de réduction coordonnée de la durée du travail, semblent dès lors dictées par le bon sens, mais elles impliquent des choix de société, donc la formation de vrais systèmes hégémoniques dotés des attributs de la souveraineté : donc quasiment la formation d'une nation européenne prenant éventuellement la forme d'un Etat fédéral. Or l'expérience de l'unité italienne ou allemande montre qu'une Nation ne se forme pas à froid, sans guerres civiles et étrangères, même dans le cas favorable de la communauté de langue.

Inversement, l'expérience de l'Autriche-Hongrie ou de la Guerre de Sécession des Etats-Unis montre la grande instabilité d'un Etat-fédéral quand il n'est pas cimenté par un système hégémonique commun, fut-il régionalement diversifié. Dès lors, les projets européens purement technologiques, comme le projet Euréka, risquent de connaître le sort de "l'Action parallèle" du roman de Musil¹⁷.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'articulation des spatialités propres au régime fordien, centrées sur l'Etat national régulateur, avec sa configuration internationale vertueuse et ses différenciations internes en armatures régionales, est aujourd'hui aussi caduque que le régime d'accumulation correspondant. La spatialité correspondante au courant idéologique moderniste-libéral, fondée sur le couple mondial/local avec un Etat national aux responsabilités réduites, paraît à la fois macroéconomiquement instable et socialement régressive. Les amendements que pourrait lui apporter la formation d'Etat fédératifs et de blocs multinationaux apparaissent eux-mêmes fragiles et instables. Sont-ils pour autant à rejeter dans le cadre d'une stratégie alternative ("moderniste-radical") ?

Le problème, nous l'avons vu, est le manque d'instances de souveraineté spatialisées garantissant les compromis institutionnalisés au coeur d'un système hégémonique. Qu'on le veuille ou non, les luttes et les compromis sociaux fondamentaux se règlent encore au niveau national. Mais il n'est pas forcément souhaitable que l'Etat national garde le quasi-monopole de la stabilisation et de la défense des innovations historiques et sociales.

Pour préciser notre pensée, il faut se faire une certaine idée ce que serait aujourd'hui une issue progressiste à la crise (Lipietz, 1989). En l'absence de perspectives révolutionnaires crédibles, il s'agirait d'une forme de compromis, équivalente à ce que fut le compromis social-démocrate face à la crise des années 1930 (mais nécessairement différent), et ouvrant plus ou moins la voie à une radicalisation, c'est-à-dire augmentant les capacités de maîtrise des producteurs et des citoyens sur leur manière de vivre et de travailler, tout en faisant reculer autant que

faire se peut l'aliénation marchande et les formes d'exploitation ou d'oppression étatiques, capitalistes ou domestiques. De tels compromis orienterait la "révolution technologique" vers une plus grande qualification, une plus grande complétude, une plus grande coopération consciente des participants du processus productif, avec un plus grand contrôle sur les conséquences écologiques et sociales du changement technique, en particulier sur la répartition des gains de productivité dans le sens d'une forte réduction de la durée du travail. De même, tout en conservant ou améliorant le niveau de la protection sociale, un tel compromis chercherait à augmenter la productivité (en valeur d'usage) des fonds de l'Etat Providence. Ceux-ci serviraient à financer des formes alternatives (communautaires, coopératives, etc...) de production de biens et de services collectifs, au détriment du travail noir et de l'exploitation domestique des femmes.

Il est clair qu'un tel modèle, qui implique une *reterritorialisation* du rapport entre qualifications et emplois, entre production et usage social, aura besoin de formes de régulation non-marchandes, démocratiques, le plus proche possible de la base, donc *régionales*. Il impliquera donc (mais la réciproque n'est pas vraie) une évolution vers des formes fédératives de l'Etat national¹⁸, l'Etat central devant garder la responsabilité de fixer des seuils minimaux pour les législations sociales régionales, et d'assurer une péréquation générale du financement de la Protection sociale, afin de limiter les effets pervers de la concurrence entre régions.

Au niveau international, par exemple européen, la formation de blocs multinationaux s'accordant pour des politiques macroéconomiques non-récessives, pour une mise en commun de moyens scientifiques et techniques, et autorisant l'innovation sociale, ne peut qu'être bénéfique à la poursuite d'expériences progressistes nationales : l'union fait la force.

Mais un raisonnable scepticisme exclut la possibilité que les différentes nations d'un bloc adoptent d'emblée les mêmes compromis sociaux. Ce n'est d'ailleurs probablement pas souhaitable : dans une alliance progressiste entre l'Europe et certaines nations du Tiers Monde, la première peut privilégier la réduction du temps de travail et les autres la maximisation de la production. On doit plutôt viser à ce que les formes

institutionnelles du bloc permettent et même encouragent les avancées écologiques et sociales mêmes isolées de chacun de ses membres (un principe d'optimalité à la Pareto en quelque sorte), sans bien entendu exclure des politiques progressistes coordonnées. Iraient dans ce sens :

- un découplage complet entre le niveau de socialisation interne des revenus et les conditions de la compétitivité, à travers une profonde réforme fiscale. Rappelons que l'invention et la généralisation, à l'origine de la Communauté Européenne, de la Taxe à la Valeur Ajoutée, déductible du prix des exportations mais frappant les importations, visait justement un but semblable.

- des clauses de sauvegarde douanières ou monétaires jouant *automatiquement* en faveur des pays qui verraient leur balances commerciales compromises par des politiques internes ayant augmenté la demande sociale commune ou diminué le chômage commun...

- une péréquation de l'Etat-Providence au niveau européen, et la fixation de seuils sociaux européens.

On peut multiplier les exemples. Les modalités peuvent apparaître techniques. Mais la volonté politique ne s'imposera que par des mouvements sociaux eux-mêmes transnationaux, par des expériences sociales elles-mêmes régionalisées.

Remarque

Cet article a été présenté en première version au Séminaire de LESVOS, SPATIAL STRUCTURE AND SOCIAL PROCESS. Seules quelques allusions à des références ultérieures ont été rajoutées. En particulier, les changements en Europe de l'Est et leur effet sur la CEE ne sont pas pris en compte.

Références

- AGLIETTA M., 1976, *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy,
 BOURDIEU P., 1978, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit,
 BOYER R., MISTRAL J., 1978, *Accumulation, inflation et crise*, Paris, P.U.F.,
 réédition augmentée 1983.

- BOYER R. Coord., 1986, *Capitalismes, fin de siècle*, Paris, P.U.F.
 CORIAT B., 1984, *La robotique*, Paris, La Découverte
 DELORME R., ANDRE Ch., 1983, *L'Etat et l'économie*, Paris, Seuil.
 GARNIER J.P., 1981, "Le local, le central et le capital", *Métropolis* n°51.
 LEBORGNE D., LIPIETZ A., 1988, "L'après-fordisme et son espace", *Les Temps Modernes*, n° 501.
 LIPIETZ A., 1974, *Le Tribut foncier urbain*, Paris, F. Maspéro.
 LIPIETZ A., 1977, *Le capital et son espace*, Paris, F. Maspéro, Ed. augmentée 1983.
 LIPIETZ A., 1978, "Sur la question régionale en France", *Recherches économiques et sociales* n°11.
 LIPIETZ A., 1979, *Crise et inflation : pourquoi ?* Paris, F. Maspéro.
 LIPIETZ A., 1984, *L'audace ou l'enlèvement*, Paris, La Découverte
 LIPIETZ A., 1985a, "Trois crises", *Cahiers du GEMDEV*, n°6, Univ. Paris I.
 LIPIETZ A., 1985b, *Mirages et miracles. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers Monde*, Paris, La Découverte.
 LIPIETZ A., 1985c, *Réflexion autour d'une fable*, Paris, Couverture Orange CEPREMAP n°8530.
 LIPIETZ A., 1988, *La trame, la chaîne, et la régulation : un outil pour les sciences sociales*, Paris, Couverture Orange CEPREMAP n°8816.
 LIPIETZ A., 1989, *Choisir l'audace. Une alternative pour le XXIe siècle*, Paris, La Découverte.
 MARTINS P.H., 1985, *Estado, espaço e região : novos elementos teóricos*, Univ. Fed. do Pernambuco, mimeo.
 MASSEY D., 1978, "Regionalism : some current issues", *Capital and Class*, n°6.
 MINC A., 1982, *L'après-crise est commencé*, Paris, Gallimard.
 OUDIZ G., 1985, *Stratégies économiques européennes : coordination ou confrontation ?* Paris, mimeo INSEE n°8506.
 OLIVEIRA F. de, 1977, *Elegia para uma religião*, Rio, Paz et Terra.
 PAZO., 1985, *Une planète et quatre ou cinq mondes*, Paris, Gallimard.
 POULANTZAS N., 1968, *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, F. Maspéro.
 SANTOS M., 1978, *Pro uma geografia nova*, Sao Paulo, Hucitec.
 SARTRE J.P., 1960, *Critique de la raison dialectique*, Paris, Gallimard.
 TERRAY E., 1973, "L'idée de nation et les transformations du capitalisme", *Les Temps Modernes* n°324.

Notes

¹ J'ai eu fréquemment, dans les années 70-80, l'occasion de dénoncer et cette vulgate, et les formes caricaturales de sa critique, dans une série d'articles des Temps Modernes notamment (plus ou moins repris dans LIPIETZ [1984]). On trouvera un

exemple de la "critique caricaturale" dans GARNIER [1981], et une critique de ce genre de critique, à propos de la question régionale, dans LIPIETZ [1978].

² Dans cette partie théorique, comme dans la suivante sur le fordisme, je reprends, résume ou développe des considérations antérieurement présentées dans le cadre de mes travaux sur l'espace et sur la crise du régime d'accumulation et du mode de régulation fordiste (voir LIPIETZ [1977, 1985b]). Je reprends même consciemment, chaque fois que possible, mes formulations initiales relatives à ces deux champs conceptuels, afin d'en explorer la compatibilité. On trouvera une réflexion plus approfondie sur ce que pourrait être la "régulation de l'espace" dans LIPIETZ [1988].

³ Dans la ligne des propositions de N. Poulantzas [1968].

⁴ Voir sur ce point la critique de E. Terray [1973] contre les définitions empiristes de la nation (par exemple celle de Staline).

⁵ La théorie des régimes d'accumulation et des modes de régulation (AGLIETTA [1976], BOYER et MISTRAL [1978], LIPIETZ [1979]) s'est d'abord développée en France en faisant provisoirement abstraction de l'articulation des modes de production, des spécificités régionales, des rapports internationaux, bien que ces préoccupations aient été largement présentes dans l'esprit des auteurs, antérieurement au développement de cette théorie, et furent même à l'origine de son développement. Toutefois, la liaison entre "articulation des modes de production" et "régimes d'accumulation", la régionalisation et l'internationalisation de ces concepts n'ont guère été poussées ultérieurement (voir cependant BOYER Coord. [1985], LIPIETZ [1985b], LEBORGNE et LIPIETZ [1988]).

⁶ J'utilise à dessein ce terme vague, d'abord pour laisser une place à celles des formes de production que le lecteur se refuserait à admettre à la dignité de mode de production, ensuite pour prendre en compte le fait que chaque mode a admis et admet bien des formes, qui peuvent rivaliser sur le même territoire.

⁷ Point très important. Le "pouvoir d'achat" d'une région dans les produits de l'ensemble économique national est bien sûr limité par la somme des contraintes budgétaires (et des capacités d'emprunts) de ses membres, mais cette somme peut être toute différente de la production "exportable" de la région, si les transferts interrégionaux sont suffisants.

⁸ C'est la critique que m'adressait dès l'origine D. MASSEY [1978] : "La définition des régions chez LIPIETZ [1977] oscille entre celle construite à travers l'analyse historique et celle relevant de l'actuelle division spatiale du travail". Voir également P.H. MARTINS [1985].

⁹ L'exemple des rapports USA-Mexique (deux espaces créés par colonisation puis devenus politiquement indépendants à la même époque) est particulièrement illustratif, l'analyse "à partir des causes internes" esquissée par Octavio PAZ [1985] me semblant beaucoup plus éclairante que l'invocation impuissante de la "dépendance".

¹⁰ Je résume ici les conclusions de LIPIETZ [1984b] et LEBORGNE, LIPIETZ [1988].

¹¹ Que l'on songe par exemple à l'éclatement de la vieille alliance rooseveltienne au sein du Parti Démocrate U.S. en 1984, entre Jackson, Hart et Mondale (représentant grosso modo les trois premières attitudes de base). La primaire de 1988 ne montra pas que cette crise soit résolue (M. Doukakis représentant plutôt une voie moderniste, différente de celle de G. Hart, avec J. Jackson toujours dans le rôle radical).

¹² La montée de l'intégrisme musulman peut souvent être interprétée comme une réaction "radicale-réactionnaire" au développement de la taylorisation primitive ou du fordisme périphérique. Elle a d'autant plus de succès que les alliances "radicales-modernistes" laïques de la période précédente (nassérisme, etc...) ont fini par faire apparaître la modernisation et le "progressisme" comme des agressions étrangères.

¹³ On peut interpréter le déclin de la Grande Bretagne et de l'Argentine pendant les années 1950-70 comme l'effet d'une incapacité à "moderniser" leur système hégémonique, face aux succès croissants du fordisme. Remarquons au passage que la voie conservatrice peut être incarnée par des partis travaillistes ou social-démocrates.

¹⁴ J'ai analysé sous le nom de "saint-simonisme" [1984] la force de ce courant en France, bien représenté par A. MINC [1982] et sa formule "Moins d'Etat-protecteur [pour les salariés], plus d'Etat-bouclier [pour l'industrie face à la concurrence mondiale]".

¹⁵ Relisant Poulantzas à la lumière de la théorie du fordisme périphérique, j'ai appelé "bourgeoisie intérieure" la classe dirigeante de ce régime d'accumulation et analysé [1985b] son hégémonie sur la transition démocratique, en Europe du Sud dans les années 1970, au Brésil et en Corée actuellement.

¹⁶ Voir LIPIETZ [1984, 1985b]. On trouve de plus en plus d'analyse de cet "effet pervers" en terme de théorie des jeux (du type "dilemme des deux prisonniers") : voir par exemple OUDIZ [1985]. Remarquons que ces mêmes effets pervers se retrouvent dans la concurrence interrégionale pour la chasse aux investissements étrangers.

¹⁷ Dans *L'homme sans qualité*, des intellectuels de l'Autriche-Hongrie cherchent à riposter par une "Action parallèle" à la montée en puissance de l'allié-rival, la Prusse. Leurs élucubrations se solderont par une commande de l'armée autrichienne aux marchands de canons prussiens.

¹⁸ Rappelons que Reagan n'est pas le seul aux USA à tenir un discours fédératif : c'est aussi le cas des "radicals" (mais ce n'est pas le même !), et aussi celui des modernistes promoteurs d'"aire-système", comme le gouverneur du Massachusetts, M. Doukakis. A contrario, Margaret Thatcher mène une bataille "centraliste" contre les initiatives progressistes de certaines communautés locales travaillistes.